

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Covid-19 : les prétendants boudent les mariages en petit comité

**LES** candidats au mariage se montrent particulièrement discrets depuis l'annonce par le gouvernement de la mesure de réduire à dix le nombre de participants à la célébration. Constat dans quelques services d'état civil.

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

A cause du coronavirus, la célébration des mariages est désormais réduite, jusqu'à nouvel ordre, à une simple formalité devant l'officier d'état civil. Pas plus de dix personnes masquées dans la salle, et séparées les unes des autres d'une distance d'au moins un mètre. La mesure gouvernementale, qui vise ainsi à limiter la propagation de l'épidémie à l'échelon national, a complètement bouleversé les habitudes. D'autant que tout le faste qui accompagne généralement cet événement se résume, dorénavant, à des réunions en petit comité.

Au bureau des mariages de l'Hôtel de Ville de Libreville par exemple, où l'on tient au respect des décisions gouvernementales, il est indiqué qu'en plus du maire célébrant et de ses deux collaborateurs, la salle ne reçoit que les futurs époux, leurs quatre témoins et un photographe ou un invité, selon le choix des conjoints. Une option qui n'est pas, hélas, du goût de nombreux candidats à l'union conjugale.

"Les ¾ des mariages que nous avons à célébrer en mars et avril ont été reportés par les futurs mariés. Cependant, nous recevons des usagers qui viennent procéder à des réservations de dates et à des règlements. Des dates qui sont, bien entendu, susceptibles de connaître de nouvelles modifications, en fonction de l'évolution de la situation et des décisions du gouvernement", indique-t-on à la mairie centrale.

Mais ici, semble-t-il pour donner quelques couleurs à la fête, malgré ce temps de confinement partiel imposé par les pouvoirs publics, des réservataires de la salle VIP ont choisi

de "privatiser" leurs noces, en conviant l'officier d'état-civil à leur domicile. Reste à savoir

Au-delà de cette observation, il apparaît comme une ambiguïté dans la compréhension du nombre de personnes autorisées par le gouvernement à se rassembler.

fichiers du service d'état civil de la mairie de Libreville, en cette période de Covid-19.

En revanche, aucun mariage en vue durant tout le mois de mai à la mairie du premier arrondissement. Mais comme à l'Hôtel de Ville de Libreville et dans les autres maisons communes contactées, le service d'état civil dit prendre ses dispositions pour que la première célébration de "mariage masqué" en son sein se déroule dans les règles et les formes prescrites par les autorités gouvernementales. Le maire Jean-Baptiste Obame Emame va même jusqu'à

s'ils obtiendront, dans les délais requis, l'ordonnance du tribunal qui autorise le maire à célébrer le mariage hors de son institution, la cérémonie étant prévue le week-end prochain. Ce sera alors le tout premier mariage enregistré dans les



Photo : Chris OYAME / L'Union

**A l'Hôtel de Ville de Libreville comme ailleurs, les futurs mariés ne se bousculent pas.**

proposer, sans sourciller, que le baiser à la mariée, ce moment souvent attendu par les invités lors de la célébration de l'union des époux, n'ait pas lieu. A moins que ces derniers ne veuillent le faire masqués. Mais beaucoup ne demandent qu'à voir pour croire.

"De quel moyen disposera-t-il pour empêcher les deux amoureux de s'embrasser ?", inter-

roge Jeanne. Qui estime que ces instants uniques doivent être respectés "pour donner au mariage tout son sens".

Au-delà de cette observation, il apparaît comme une ambiguïté dans la compréhension du nombre de personnes autorisées par le gouvernement à se rassembler. En effet, dans le cas de la célébration d'un mariage par exemple, les uns estiment que le

maire officiant et ses assistants figurent bel et bien dans les dix personnes admises dans la salle. Tandis que dans l'entendement d'autres responsables municipaux, ces derniers n'y sont pas pris en compte.

Voilà donc le gouvernement appelé ici à préciser sa pensée, pour éviter aux uns et aux autres d'aller dans tous les sens.

## A quelque chose...

ON  
Libreville/Gabon

NUL ne sait combien de temps durera encore le Covid-19. Mais une chose est sûre : les humains vont devoir réapprendre à vivre en adoptant d'autres comportements dans bien des domaines de leur vie. C'est le cas du mariage, devenu au fil des années,

inaccessible à plusieurs prétendants, du fait de son coût excessif.

En effet, devant les quantités énormes de marchandises et la dot en numéraire que leur exigent certaines belles-familles, de nombreux hommes vivent, des années durant, avec des concubines sans aucune protection. Tant ces derniers doivent, en sus de réunir la

dot, louer des salles de fêtes, également onéreuses, pour la soirée.

Mais voilà que vint le Covid-19. Une pandémie qui place aujourd'hui tout le monde en confinement. Et qui devrait pouvoir alléger les dépenses des futurs mariés. En effet, en dehors de la dot à verser aux beaux-parents, les messieurs ne sont plus tenus à "l'obliga-

tion" d'organiser des réceptions fastes dans des salles de fêtes. Désormais, et aussi longtemps que la mesure de confinement partiel durera, juste un repas en petit comité devrait suffire pour partager sa joie de se sentir enfin marié. Après tout, l'essentiel n'est-il pas d'atteindre cet objectif ? Les familles peuvent-elles ainsi le comprendre ?